

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Fr. 14.05 Six mois Fr. 7.05  
Suisse Union postale > 26.— > 13.—  
Majoration pour abonnement par la poste  
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MARDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS  
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal  
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,  
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES  
suisse 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.  
Les annonces se paient d'avance

### Les erreurs de l'Industrie horlogère suisse au point de vue de l'exportation

La N.-Z.-Z. a publié la semaine dernière un article sur la situation de l'industrie horlogère, qui doit provenir d'une personne très au courant de tout ce qui a trait à cette industrie et des difficultés auxquelles elle est en butte aujourd'hui.

Cet article, bien qu'il peigne peut-être, comme on dit en allemand, «le diable sur la paroi», n'en renferme pas moins bon nombre de vérités qu'il n'est pas inutile de rendre publiques, c'est pourquoi nous avons envisagé de notre devoir d'en reproduire quelques extraits dans la *Fédération Horlogère Suisse*. Par contre, nous ne pouvons nous déclarer d'accord avec ses conclusions et nous nous réservons d'y revenir dans un prochain numéro.

L'interpellation GrosPierre, dit la N.-Z.-Z., déposée au Conseil National le 24 septembre dernier, donna l'occasion aux milieux officiels de s'occuper des difficultés constantes, dont souffre depuis un certain temps l'industrie horlogère suisse. La particularité de cette interpellation, c'est qu'elle a été émise par le Secrétaire des ouvriers horlogers, donc par la classe ouvrière et non par les fabricants.

Si l'interpellation n'est pas sortie de ce dernier milieu, c'est malheureusement aussi une preuve, ainsi que l'a d'ailleurs fait entendre M. Schulthess, du manque d'unité qui règne chez les fabricants. Il n'y a d'ailleurs pas à se dissimuler que l'industrie horlogère suisse en général se trouve aujourd'hui dans une situation très incertaine qui est due, du moins en partie, au manque complet d'esprit de solidarité chez les fabricants.

La concurrence acharnée et la dépréciation considérée des prix, ne sont hélas pas la seule cause des grandes difficultés par lesquelles passe une industrie dont l'importance pour notre économie nationale est considérable. Signalons entre autres le résultat négatif de tous les efforts tentés en vue d'arriver à la solidarité si nécessaire au maintien de notre industrie et mentionnons également la transplantation de la fabrication à l'étranger, pratiquée ces derniers temps, par un certain nombre de maisons dont quelques-unes très en vue, sans aucun souci des intérêts nationaux.

La réponse du Conseil fédéral à l'interpellation GrosPierre contient d'amères vérités. Il semble que c'est en premier lieu aux fabricants à s'organiser pour l'exportation de leurs produits et à faire eux-mêmes de l'ordre dans ce domaine. Mais toutes les tentatives dans cette direction ont échoué jusqu'à présent. Il faut, il est vrai, reconnaître que cet état de choses est dû en bonne partie au caractère spécial de l'industrie horlogère, à la fabrication en parties brisées qui s'amplifie toujours davantage, et à la grande variété des produits. Il existe aujourd'hui très peu de maisons qui fabriquent la montre de toutes pièces et les principaux groupements de fabricants de parties détachées, par exemple les fabricants d'ébauches, les fabricants de boîtes, les termineurs (horlogers proprement dits) se divisent à leur tour en centaines de spécialités. Il est évi-

dent que dans ces conditions, il est difficile d'arriver à la constitution d'un bloc homogène de tous les intéressés. Cependant les obstacles créés par cette situation pourraient probablement être surmontés, s'il ne venait s'y ajouter certains facteurs d'ordre purement humain, jalousies personnelles, fausse ambition commerciale, égoïsme, âpreté inconsidérée au gain. C'est là contre, que se sont brisés les efforts de presque tous les syndicats, bien qu'ils aient été constitués avec l'adhésion de la grande majorité et dans des conjonctures relativement favorables. Aujourd'hui il n'existe plus qu'un ou deux syndicats en Suisse, qui poursuivent et réalisent leur but primitif; il faut toutefois reconnaître que de nouvelles tentatives sont constamment faites; aujourd'hui encore, un groupement important, celui des fabricants d'ébauches, cherche à provoquer parmi ses membres une plus grande unité et une meilleure compréhension du travail commun. Mais au vu des expériences faites, on reste quelque peu sceptique devant ces louables tentatives.

On pourrait croire que certaines maisons ont le secret dessein de provoquer la ruine de l'industrie indigène en ouvrant des succursales à l'étranger. Les expériences cuisantes faites dans le temps dans ce domaine, qui ont été provoqués généralement par des questions de douanes, de main d'œuvre et de change laissent, du moins, place à l'espoir que, cette fois également, une grosse désillusion sera le salaire de ces manœuvres antipatriotiques.

Un danger beaucoup plus grave encore réside dans la pratique déplorable à laquelle se livrent des fabricants d'ébauches, qui livrent directement au commerçant étranger les mouvements bruts avec toutes les fournitures. Cette exportation d'ébauches chablonnées a atteint ces derniers temps une telle importance que les intérêts des fabricants d'horlogerie proprement dits en sont menacés sérieusement et qu'ils se demandent si une intervention de l'autorité fédérale ne serait pas indiquée. Le moyen le plus radical serait évidemment de provoquer l'interdiction d'exportation des ébauches; on pourrait l'éviter si l'on pouvait compter dans le monde horloger sur un peu de solidarité et sur le respect des engagements pris; grâce à une convention conclue volontairement entre tous les fabricants d'ébauches et d'horlogerie, il serait alors possible de rendre le marché horloger aux fabricants suisses qui pourraient alors travailler en plein. Avec l'aide et la compréhension de la classe ouvrière, les prix des produits suisses pourraient fort bien être adaptés à ceux du marché mondial, même si la fabrication de la montre restait entièrement dans le pays.

Voilà l'état idéal auquel il faudrait arriver et auquel aspirent aujourd'hui les fabricants d'ébauches comme les fabricants de montres; mais sans l'introduction de mesures de contrôle et de répression par l'Etat lui-même, il ne pourra être que très difficilement atteint. Un autre moyen de préserver les intérêts de l'industrie horlogère est la conclusion de traités de commerce avec les Etats qui constituent nos meilleurs débouchés. C'est la voie normale, mais pour s'y engager, la solidarité entre les industriels s'impose d'une façon absolue.

### La Tchéco-Slovaquie

De tous les Etats nouveaux qui sont nés du Traité de Versailles, la Tchéco-Slovaquie est l'un de ceux dont le redressement économique a été le plus rapide. C'est le 28 octobre 1918 que la Tchéco-Slovaquie recouvrait l'indépendance politique et du même coup lui incombait la tâche de s'émanciper au point de vue économique. Il lui fallait se créer de nouvelles relations commerciales, renouer les liens rompus par la guerre, s'assurer de nouveaux débouchés et entreprendre la lutte contre la concurrence internationale. Il ne faut pas oublier, en effet, que la Tchéco-Slovaquie est un pays dont 75 % de la production doivent être exportés.

La Foire internationale de Prague, à cet égard, a montré avec éclat que la Tchéco-Slovaquie était en mesure de tenir une place fort honorable sur le marché mondial.

La Tchéco-Slovaquie est un pays à la fois industriel et agricole ainsi qu'il ressort du recensement de la population à la date du 15 février 1921. Le nombre des personnes qui y vivent de l'agriculture ou de la sylviculture s'élève à 42,52 % du chiffre de la population et celui des personnes employées dans l'industrie à 34 %, le reste se répartissant entre le commerce, les finances, les transports, les administrations publiques, les professions libérales, etc. D'autre part, les statistiques du commerce extérieur font ressortir les chiffres suivants (en millions de couronnes):

Produits agricoles.		
	1921	1922
Importation.....	10.517	6.409
Exportation.....	1.641	1.675
Produits industriels.		
	1921	1922
Importation.....	11.741	6.241
Exportation.....	25.384	16.118

Le chiffre élevé de l'exportation en 1921 tient aux conditions spéciales d'après-guerre. En réalité, la balance du commerce des produits agricoles, qui s'est d'ailleurs considérablement améliorée au cours des années suivantes, ne présente pas un passif aussi considérable qu'il semblerait résulter de ces chiffres. En effet, une très grande partie des produits agricoles sont traités par l'industrie indigène, qui les exporte ensuite sous forme de produits industriels. Il en est ainsi notamment pour le sucre. Néanmoins, il est certain que c'est la production industrielle qui domine en Tchéco-Slovaquie.

L'industrie tchéco-slovaque a des origines fort anciennes. Le développement qu'elle a pris est dû en grande partie à l'abondance des richesses agricoles et minérales du pays.

On peut diviser l'industrie en deux grandes catégories qui sont d'ailleurs, à maints égards, dépendantes l'une de l'autre.

Ce sont, d'une part, les industries utilisant les matières premières du pays et de l'autre celles qui traitent soit partiellement, soit exclusivement des matières premières importées de l'étranger, souvent des pays d'outre-mer.

Dans la première catégorie, il faut ranger les industries agricoles: distilleries, brasseries, malteries, fabriques d'amidon, de conserves de fruits, de succédanés du café, de charcuterie, etc. La plus importante des industries traitant des matières premières indigènes est indiscutablement l'industrie sucrière.

La Tchéco-Slovaquie possède de nombreuses forêts qui couvrent 34,7 % du territoire de la République. Ces richesses forestières donnent lieu à une importante exploitation de bois. Elles ont été la cause également de la prospérité de l'industrie des meubles et des fabriques de pâtes de cellulose et de papier.

Les richesses minérales du pays ont favorisé le développement d'une importante industrie minière, caractérisée principalement par l'extraction de la houille et du lignite. La Tchéco-Slovaquie importe, il est vrai, du charbon de la haute et de la basse Silésie; cependant, sous ce rapport, ses exportations dépassent largement ses importations. En certains endroits, on extrait du graphite dont on fait des crayons, en Slovaquie, il existe des puits de pétrole.

Parmi les industries mettant en œuvre les matières premières du pays, il faut citer également la céramique et la production de la porcelaine.

On extrait, de plus, en Bohême et en Slovaquie du minerai de fer. Celui-ci cependant ne suffit aux besoins du pays et on doit recourir à l'importation étrangère, notamment à celle de la Suède. La production du fer a donné naissance à une grosse industrie de constructions mécaniques qui fabrique des machines agricoles, des moteurs, des machines-outils ainsi que des locomotives, des wagons, des automobiles. L'industrie électrotechnique a également pris, au cours de ces dernières années, un développement considérable.

Dans la catégorie des industries qui traitent partiellement des matières premières étrangères on trouve: la fabrication du verre à vitres, des glaces, des bouteilles, de la gobeletterie ainsi que celle du verre taillé de Bohême avantageusement connu à l'étranger. Il faut y joindre la tannerie, la fabrication des chaussures, des gants et de tous articles en cuir, ainsi que l'industrie chimique qui s'est beaucoup développée depuis quelques années.

Quant à l'industrie textile qui est l'une des plus importantes du pays, elle met à peu près exclusivement en œuvre des matières premières importées: coton, laine, lin, jute et soie. Toutes les variétés de produits textiles se fabriquent en Tchéco-Slovaquie et un grand nombre d'ouvriers sont employés dans la confection.

Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance de cet Etat au point de vue industriel.

#### Importations.

	En quintaux métriques	En pièces et articles	En millions de couronnes
1921...	39.911.743	337.984	22.433
1922...	31.942.150	788.794	12.696
1923...	41.913.838	812.729	10.130

#### Exportations.

	En quintaux métriques	En pièces et articles	En millions de couronnes
1921...	97.427.354	4.305.122	27.312
1922...	94.903.625	4.119.526	18.086
1923...	113.097.724	4.747.515	12.519

C'est précisément la difficulté de placer à l'étranger un excédent aussi considérable qui constitue le plus grave des problèmes économiques qui se posent en Tchéco-Slovaquie.

Le commerce extérieur de la Tchéco-Slovaquie s'est toujours soldé jusqu'ici par un actif et la plus-value des exportations s'établit comme suit au cours de ces dernières années (en millions de couronnes):

1921.....	4.878,3	1923 (1er semestre)	1.540,0
1920.....	4.185,0	1922.....	5.390,8

Il en est de même si l'on prend pour base la quantité des produits exportés et importés et la plus-value des exportations se traduit de la manière suivante (en quintaux):

1920.....	29.110.466
1921.....	58.325.749
1922.....	62.960.475
1923 (1er semestre)	43.199.350

Voyons maintenant vers quel pays se dirige l'exportation tchéco-slovaque. C'est l'Autriche qui, en ces dernières années, a été le principal client de la Tchéco-Slovaquie. Viennent ensuite l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie.

En ce qui concerne l'importation, les principaux fournisseurs de la Tchéco-Slovaquie sont dans l'ordre: l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Autriche, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Italie, etc.

Disons maintenant un mot de ses ressources minérales.

Les pays tchèques ont toujours été renommés pour leurs richesses en minéraux et on estime que la quantité de minerai de fer découverte sur le territoire de la Tchéco-Slovaquie peut être évaluée à 70 millions de tonnes; quant à l'extraction annuelle, elle est d'environ 1 million et demi de tonnes.

On a lavé l'or de temps immémorial en Bohême. La production moyenne annuelle était ces dernières années d'environ 325 kilogrammes de métal fin.

En Slovaquie, l'or se trouve dans les minerais avant tout argentifères. La production s'y montait, en 1920, à 79 kg.

La Bohême possède de nombreux gisements argentifères. En 1911, la production a été considérable,

puisque'elle s'est élevée à 48.382 kilogrammes d'argent et 5.5596 tonnes de plomb.

Autour de Jachymov, dans les Monts Métalliques, on rencontre plusieurs veines de pechblende ou minerai d'uranium qui renferme le radium. Le radium tchéco-slovaque, tiré des mines de l'Etat, se distingue particulièrement par sa pureté et par l'excellente qualité de ses sels. Dans les dernières années, on a extrait annuellement 3 grammes de radium à Jachymov.

Dans les pays tchèques, le cuivre a toujours été retiré de minerais pauvres en métal; en revanche, cette industrie est beaucoup plus développée en Slovaquie où l'on obtient du cuivre en supplément de l'extraction du minerai de fer. En 1920, il a été extrait dans les mines de l'Etat 925 quintaux de cuivre pur et 2.000 quintaux de sulfate de cuivre.

Pour terminer ce rapide aperçu de la situation économique de la Tchéco-Slovaquie, il convient de dire un mot de ses voies de communication.

La ligne de la route de ses voies ferrées est actuellement de 13.350 kilomètres dont 8.888 font partie du réseau de l'Etat.

D'autre part, bien que la Tchéco-Slovaquie soit un Etat continental, les transports par eau jouent dans sa vie économique un rôle qui ne fera que grandir avec le temps. N'ayant pas d'accès direct à la mer, elle a à sa disposition pour se mettre en relations avec les mers libres trois fleuves internationalisés: l'Elbe, l'Oder et le Danube. Le Gouvernement tchéco-slovaque a eu la science de l'importance de ces débouchés pour la vie économique du pays et a saisi toutes les occasions pour y établir une navigation pratique afin que ces voies fluviales fussent rendues plus efficaces tant au point de vue de la perfectionnement technique de leurs affluents qu'au point de vue de l'établissement d'un régime d'exploitation avantageux qui rendit plus facile le transit tchéco-slovaque, en diminuant les frais et le plaçât sous la protection internationale.

La situation économique de la Tchéco-Slovaquie apparaît sous un jour favorable, sa puissance d'expansion commerciale est remarquable et ses efforts pour trouver des débouchés nouveaux ont été en partie couronnés de succès.

L'*Economiste français*, auquel nous empruntons ces lignes conclut qu'il ne reste plus que la réalisation de la dernière étape: la stabilisation du change sur la base de l'or; mais il faut reconnaître, ajoute-t-il, que c'est là une mesure qui dépend non seulement de la situation économique et financière de la Tchéco-Slovaquie mais aussi de celle des Etats voisins et l'exemple de la Pologne ne paraît pas particulièrement encourageant pour souhaiter une trop brusque revalorisation.

Quant à nous, nous pensons qu'une condition essentielle de développement industriel est le retour à un tarif douanier comportant des droits modérés, qui favorise les échanges commerciaux avec les autres pays. Ce n'est pas, en effet, avec le protectionnisme à outrance que les relations extérieures peuvent se développer.

Pour ce qui concerne la Suisse, et plus spécialement l'industrie horlogère, il faut espérer qu'on arrivera à conclure un traité de commerce qui donne une grande extension à nos relations avec la Tchéco-Slovaquie.

## Douanes

### Chine.

L'augmentation de 10 % sur tous les droits actuellement en vigueur, annoncée dans le No. 75 de la «Fédération Horlogère», sera appliquée pendant une période de 4 mois, à partir du 1er novembre 1925; son produit sera consacré à combattre la famine qui règne actuellement en Chine.

## Postes

### Relations postales avec le Chine et le Japon via Sibérie.

Ensuite de modifications apportées aux départs des trains postaux transsibériens, les courriers postaux de Suisse pour la Chine et le Japon sont désormais expédiés de Bâle comme suit:

- 1) *Lettres, cartes postales, papiers d'affaires* et *enveloppes imprimés*: chaque mardi et samedi à 23 h. 10;
- 2) *imprimés et échantillons*: chaque mercredi, vendredi et dimanche à 23 h. 10.

### Service postal aérien.

Les derniers vols de cette année sur la ligne aérienne Genève-Bâle ont été effectués le 15 octobre.

## Commerce extérieur

### Allemagne.

Le commerce extérieur allemand accuse de nouveau en août 1925 une appréciable augmentation de l'importation et une légère diminution de l'exportation. L'importation totale, abstraction faite de l'or et de l'argent non ouvrés et des monnaies d'or et d'argent, s'est montée à 1178,51 millions de Reichsmarks et l'exportation totale à 724,58 millions de Reichsmarks, ce qui représente un excédent d'importations de 454 millions de Reichsmarks (433 en juillet).

Pendant les 8 premiers mois de cette année, les importations se sont montées à 8716,58 millions de Reichsmarks et les exportations à 5584,41 millions de Reichsmarks; la balance des 8 mois accuse ainsi un solde passif de 3,13 milliards de Reichsmarks.

### Italie.

Pour la période de janvier à juillet 1925, les importations se sont montées à 16.276,1 millions de lires (10913,8 pour la période correspondante de 1924) et les exportations à 9.960,8 millions de lires (7526,2) d'où un excédent d'importations de 6,315,3 millions de lires (3.387,6).

## Chronique du travail

### Les dangers de l'arbitrage obligatoire.

Ensuite de l'échec de la grève des banques, certains milieux ont commencé, en France, une campagne en faveur de l'arbitrage obligatoire. Voici en quels termes la *Journée industrielle* relève les dangers que présenterait cette mesure:

«Etant donné que le premier devoir à remplir vis-à-vis du peuple est un devoir de sincérité, on comprend assez mal que certains organes démocratiques aient pris prétexte de l'échec de la grève des banques pour réclamer le vote immédiat de l'arbitrage obligatoire.

Nous n'avons pas à juger le conflit qui s'est élevé entre les directeurs de nos grands établissements de crédit et leur personnel, mais le moins qu'on puisse dire est que ce conflit fut soulevé fort inopportunistement. Il a causé de graves dommages dans les familles de malheureux employés abusés et illusionnés. Il a entraîné d'autres pertes sur d'autres terrains moins particuliers, mais qu'il est permis de trouver également intéressants. Au total, cette grève n'a profité à personne et elle a nui à beaucoup de monde et, dans une certaine mesure, au crédit du pays.

Nous n'en ferons cependant pas grief aux employés qui, pendant un mois et demi, ont, en pleine période d'emprunt, abandonné leurs guichets. Nous ne leur en ferons pas grief d'abord parce qu'ils ont subi les conséquences sévères, mais inévitables de leur geste, ensuite parce qu'ils ont très probablement cédé à une illusion créée et entretenue en dehors de leurs milieux. On leur a dit que l'impossible était le certain et ils l'ont cru. Leur tête pleine de sophismes et de chimères s'est heurtée au mur des réalités. Il a fallu, une fois de plus, s'incliner devant les faits.

Or, ne prépare-t-on pas de semblables déceptions lorsque, sous prétexte de panser les blessures d'amour-propre du «prolétariat des banques», on annonce comme inévitable l'institution de l'arbitrage obligatoire? Nous comprenons très bien que, pour quelques-uns de nos confrères, un intérêt politique de premier ordre se trouve mis en cause. Les journaux de gauche ne pouvant s'en prendre à l'actuel gouvernement de gauche, dénoncent l'insuffisance de la législation. «Ça n'est pas la faute du ministre, disent-ils à leurs militants alarmés; c'est la faute de la loi... Nous allons prochainement y remédier.»

Ainsi se trouve-t-on amené à promettre la réalisation prochaine d'une mesure depuis longtemps étudiée et discutée et que le Conseil supérieur du Travail, pourtant peu suspect, n'a pu admettre au cours de la session qu'il tint en novembre 1924. L'arbitrage est, certes, souhaitable et recommandable dans divers cas, mais lui donner un caractère légal obligatoire serait vouloir ruiner automatiquement quantité d'entreprises. Même en admettant par avance la compétence et la bonne foi de ses arbitres, juges, experts et autres conciliateurs, on ne peut nier que ceux-ci, précisément parce que conciliateurs, auront le plus souvent le souci de trancher le différend dont ils seront saisis par des demi-mesures qui ne satisferont ni patron ni personnel et risqueront de

porter un coup mortel à l'industrie qui les fait vivre l'un et l'autre.

L'arbitrage, dira-t-on, peut être favorable au patron! Sans doute! L'exagération et l'inopportunité de certaines revendications sont telles que les juges les plus conciliants ne peuvent que les écarter s'ils ont une connaissance exacte des intérêts en cause. Mais qui peut garantir, dans ce cas, l'exécution de la sentence d'arbitrage? Autant il serait facile de l'appliquer aux employeurs, autant il serait malaisé — pour ne pas dire impossible — de la faire respecter par les ouvriers ou employés, chaque gréviste étant personnellement irresponsable, insaisissable, bref, en dehors de toute contrainte. Les circonstances politiques et électorales ne peuvent, par ailleurs, que renforcer cette première situation de fait.

L'arbitrage obligatoire ne peut donc sérieusement qu'engager une des parties. Il est impossible que, en dépit des tendances du jour, il se trouve un Parlement pour trancher — surtout dans les conditions de précipitation qu'on veut bien nous annoncer — cette question extrêmement grave. Toute erreur en cette matière délicate risquerait, on ne saurait trop le répéter, de léser profondément les intérêts de ceux qu'on prétend servir.»

**La réparation des accidents du travail.**

Le Bureau international du travail publie un ouvrage de quelque 700 pages sur les réparations des accidents du travail. Il s'agit surtout en l'espèce d'une étude comparative des législations sur le travail telles qu'elles sont en usage dans les divers États membres de cette institution. La première partie de cet ouvrage est consacrée au champ d'application des législations sur les accidents du travail; une seconde partie traite du risque couvert; la troisième touche aux prestations (indemnisation et assistance médicale); la quatrième partie est consacrée aux garanties, la cinquième au règlement des dommages causés par les accidents du travail, la sixième enfin à la situation des étrangers.

En Suisse, c'est la loi sur l'assurance maladie et accident du 13 juin 1911 qui fait règle; et si nous comparons ces dispositions avec le régime des autres pays, nous avons tout lieu d'être fiers de notre institution. Non seulement le champ d'application de la loi est pour le moins aussi vaste chez nous qu'à l'étranger, mais notre législation dépasse et de beaucoup celles de l'étranger à l'endroit des réparations.

Nous ne pouvons songer à faire ici l'exposé proprement dit de ces législations. Qu'il nous suffise de quelques points de comparaison. Tandis que la plupart des États ne font rentrer dans la législation que les accidents du travail, la Suisse prévoit des indemnités également pour les autres catégories. Dans le domaine de l'indemnisation en cas d'incapacité de gain, la Suisse prend comme maximum des salaires de base de fr. 6000 ou, en cas d'incapacité momentanée, un salaire de base journalier de fr. 21. En Allemagne, on calcule sur la base de 1800 marks et 1/3 du salaire annuel dépassant cette somme; en Belgique, sur 7300 francs annuels, en Danemark sur 2400 couronnes, en Italie 6000 liras, en Norvège 2000 couronnes, en Hollande 8 florins par jour, en Suède 2400 couronnes. Pour les accidents du travail entraînant la mort, plusieurs États versent le salaire annuel multiplié par un certain coefficient: en Grèce, Danemark et Italie, 5 fois le salaire; en Angleterre 3 fois, plus une allocation pour les enfants au-dessous de 15 ans; en Espagne, le salaire double. D'autres pays, en revanche, ont le système de la rente qui s'élève en Suisse, comme dans la plupart des pays industriels, à 60 % de salaire annuel. Quelques États moins industriels, tels que la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie et la Pologne versent des rentes équivalent au 63 2/3 % et la Yougoslavie du 100 pour cent.

Si la victime de l'accident souffre d'incapacité totale et permanente, la Yougoslavie alloue une rente de 100 % du salaire; en Suisse et en Hollande, cette rente est en général des 2/3. Dans les cas d'incapacité totale temporaire, la Suisse verse le 80 % du salaire, tandis que la plupart des autres États se contentent de 50 à 70 %. Le montant maximum de la rente s'élève en Suisse à fr. 4200 et, si l'invalidité doit être constamment assisté d'une tierce personne, à fr. 6000. La majeure partie des autres États européens ne connaissent pas des allocations aussi élevées.

Ces quelques indications autorisent à placer la Suisse fort en avant dans le domaine des institutions sociales, et quand l'assurance invalidité et survivants sera entrée dans le domaine des réalités, notre pays pourra s'estimer fier de devancer de si loin tant d'autres États dits modernes.

**Expositions, Foires et Congrès**

**Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes, à Paris.**

La liste complète des récompenses décernées aux exposants de la section suisse vient d'être établie par les soins du Commissariat suisse. Outre le grand prix, attribué à la *Collectivité des exposants suisses de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie* (voir « Fédération Horlogère » du 14 octobre 1925), les récompenses suivantes ont été décernées dans les classes *Art et Industrie du métal* et *Bijouterie-Joaillerie*:

**Grand Prix:**

Feuillat, Marcel, artiste, (Bronzes, porte, tabernacle, crucifix, etc), Troinex-Genève.

**Diplôme d'honneur:**

Demole, Marcel, artiste, (Vase, coupe et flacon émail, grandes coupes verte et rouge), Genève.

Bovy, Fernand, artiste, (Chandeliers, mîtres, émaux), Genève.

Collet, Edouard, artiste, (pupitres, chandeliers), Genève.

Secret, Alice, artiste (Chandeliers), Genève.

Perrin, Léon, artiste-décorateur (diplôme de collaborateur), La Chaux-de-Fonds.

**Médaille d'or:**

Wenger, A. et E., artistes-décorateurs, Genève.

Tavernier, F. et Neveu, artistes-décorateurs, Genève.

Porret, Edouard, artiste-décorateur, Le Locle.

Jacot, H., artiste-décorateur, Le Locle.

Probst, P., artiste-décorateur, Le Locle.

Boillod, R., artiste-décorateur, Le Locle.

Lambert, André C., artiste, Genève.

Blochlinger, Anton, artiste, St-Gall.

B. A. G. Turgi, Turgi.

Amiguet, Louis, artiste-décorateur, Genève.

**Médaille d'argent:**

Wanner frères, fabricants, Genève.

Laverrière, Alphonse, architecte, Lausanne.

**Médaille de bronze:**

Wermuth, Mlle, Margarete, artiste, Berthoud.

Siebenthal, de, Mme Germaine, artiste, Genève.

**Mention:**

Buesser, Joseph, artiste, St. Gall.

Jucker, Carl, artiste, Schaffhouse.

**Registre du commerce**

**Raisons sociales.**

**Enregistrements:**

12/X/25. — *Adolf Bieri* (de Schangnau), commerce de montres, Bienne. Unionsgasse 13.

15/X/25. — *H. et M. Känzig*, soc. nom. coll., fabrication de pierres pour l'horl. et sertissage, en activité depuis le 1er octobre 1925. Hans K. et Max K., de Wiedlisbach. Siège à Bienne. Wiesen-gasse 7.

**Modifications:**

13/X/25. — La soc. an. *Gruen Watch A. G. (Mfg. Co.)*, a transféré ses bureaux de la Pianostrasse 55, à Bienne-Madretsch à Höhenweg 85, Bienne.

13/X/25. — La soc. en nom. coll. *Vögelé et Wirz*, taillerie de diamants à Bienne, a transféré ses bureaux à la Gurzelenstrasse 7.

12/X/25. — La soc. en nom. coll. *H. Gasser et Cie, Preciosa Watch Co.*, fabrication et commerce d'horlogerie, siège à Bienne, s'est dissoute. L'actif et le passif sont repris par la soc. an. déjà existante *H. Gasser et Cie, Uhrenfabrik Preciosa, Aktiengesellschaft*, (H. G. et Cie, Fabrique d'horlogerie Preciosa, Société anonyme), (H. G. et Cie, Preciosa Watch Co. Limited), à Bienne. La raison de la soc. nom. coll. est radiée après liquidation.

12/X/25. — La raison *Henri Stummer* aux Eaux-Vives est radiée ensuite de l'entrée du titulaire dans la soc. nom. coll. *Henri Stummer et P. Cacciabue*, optique et mécanique de précision, qui a commencé le 1er août 1925 et qui a repris l'actif et le passif, ainsi que la suite des affaires de la maison H. St. La soc. est valablement engagée par la signature coll. des deux associés, à savoir Henri François Léon S., nationalité française et Innocent Paul C., de Lancy. Siège: Eaux-Vives, rue de la Scie 7.

**Radiations:**

12/X/25. — *Esther Baehni-Jeanrenaud*, vente et posage de glaces, à Bienne.

15/X/25. — *Frau Margarethe Schurgast vorm. Richard Schurgast et Co.*, Importhaus, bijouterie, etc., à Zurich 6.

**Registre des régimes matrimoniaux.**

10/X/25. — Les époux *Louis Elie Auguste Chapuis*, bijoutier-joaillier à Plainpalais (associé en nom coll. de Pellarin et Co. à Genève) et *Christine Suzanne Geneviève, née Giorgis*, ont adopté suivant contrat de mariage du 2 octobre 1925 le régime de la séparation de biens.

**Faillites.**

**Etat de collocation.**

Faillites *Schild A. et A., Elite Watch*, soc. nom. coll., à Granges et *Schild Albert*, associé de la soc. nom. coll. ci-dessus.

L'état de collocation et l'inventaire sont à la disposition des créanciers à l'office des faillites de Lebern, filiale Granges-Bettlach.

Les actions en contestation doivent être introduites dans un délai de 10 jours à dater de la publication dans la F. O. S. C.

**Concordats.**

**Prolongation du sursis concordataire:**

*Fervet S. A.*, manufacture d'horlogerie, rue de la Serre 37, La Chaux-de-Fonds.

Prolongation de deux mois, soit jusqu'au 9 janvier 1926.

Assemblée des créanciers renvoyée au 21 décembre 1925.

**COTES**

20 octobre 1925

**Métaux précieux**

Argent fin en grenailles fr. 135.— le kilo.  
Or fin, pour monteurs de boîtes » 3500.— »  
» laminé, pour doreurs » 3550.— »  
Platine manufacturé fr. 23,05 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

	Comptant		A terme	
	16 oct.	19 oct.	16 oct.	19 oct.
<b>Londres</b>				
Cuivre	62 1/16	62 1/16	62 15/16	63 1/16
Electrolytique	67 1/2	67 1/2	68 —	68 —
Etain	277 13/16	279 7/8	278 9/16	280 3/8
Plomb	38 1/2	38 3/8	38 1/4	36 1/4
Zinc	40 —	40 1/8	38 3/4	38 15/16
<b>Paris</b>	16 oct.	16 oct.	17 oct.	—
Platine	87.000	88.000	88.000	—
Or	15.500	15.600	15.600	—
Argent	570	570	570	—
<b>Londres</b>				
Or	84/11 1/2	84/11 1/2	—	—
Argent	32 15/16	32 7/8	32 7/8	—
<b>New-York</b>				
Argent	71 1/8	71 1/8	71 3/8	—

Change sur Paris . . . . . fr. 22.80

**Escompte et change**

	Parité	Escompte	Demande	Offre
	en fr. suisses	%		
Suisse . . . . .		4 à 4 1/2		
France	100 Frs	100.—	6	22.80
Gr. Bretagne	1 Liv. st.	25.22	4	25.11
U. S. A.	1 Dollar	5.18	3 1/2	5.17
Canada	1 Dollar	5.18	—	5.18 1/2
Belgique	100 Frs	100.—	5 1/2	23.55
Italie	100 Lires	100.—	7	20.60
Espagne	100 Pesetas	100.—	5	74.30
Portugal	100 Escudos	560.—	9	24.—
Hollande	100 Florins	208.32	3 1/2	208.60
Allemagne	100 Reichsmk	123.45	9	123.50
Autriche	100 Schilling	72.93	9	72.90
Hongrie	100 Cour.	105.—	9	72.45*
Tchécoslov.	100 Cour.	105.—	7	15.34
Russie	100 Roubles	266.67	5 1/2	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	4 1/2	138.70
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	5	105.—
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	5 1/2	129.50
Bulgarie	100 Leva	100.—	10	3.70
Roumanie	100 Lei	100.—	6	2.45
Yougoslavie	100 Dinars	100.—	6	9.18
Grèce	100 Drachm.	100.—	8 1/2	6.80
Pologne	100 Zloty	100.—	12	84.—
Turquie	1 Liv. turq.	22.78	—	2.90
Finlande	100 Mks finl.	100.—	8	12.85
Argentine	100 Pesos	220.—	6 1/2	212.—
Brsil	100 Milreis	165.—	—	76.—
Indes	100 Roupies	168.—	5	186.—
Japon	100 Yens	258.—	7,3	210.—

\*) par million

**Cours du diamant brut**

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort fr. 16,40 à fr. 16,90 le karat.  
Eclats de diamant pur » 16,20 » » 16,30 »  
Poudre de bruteur » 2,50 » » — »

(Communiqué par *Lucien Baszanger, Genève*).

*Photogravure - Galvanoplastie*  
*Reliure - Papeterie*  
**Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds**  
Léopold Robert 14 et 16

# SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000

Réserves: Fr. 33.000.000

A partir du 15 décembre 1924:

**Obligations** (Bons de caisse)  
pour une durée de 3 à 5 ans, au  
taux de 5%

Intérêts semestriels

Titres admis comme placements  
pupillaires dans le canton

**LIVRETS DE DÉPÔTS**  
4% jusq. concurrence de fr. 10.000

Comptes-courants et de crédits

**Lettres de Crédit**  
sur la Suisse et l'Étranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente

**Ordres en Bourses**  
suisse et étrangères

Garde et gérance de titres.  
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts  
(Safe-Deposit)

Métaux précieux - Achat et Vente  
Or, Argent, Platine - Dégrossissage.

Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes. 4359

Fabrique suisse de Ressorts de montres **LE SOLEIL A. C.**  
en tous genres et pour tous pays 3047



7 Repos **LA CHAUX-DE-FONDS** Repos 7

Commission. Exportation.

Ressorts soignés. Spécialité: Ressorts renversés.  
Ressorts à développement concentrique  
pour chronomètres et montres de précision.  
Ressorts avec brides et genres américains.

Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.

## Caissettes en bois p<sup>r</sup> horlogerie

de toutes dimensions  
sont fournies avantageusement par

**RENFER & C<sup>IE</sup> S. A.**  
Bienne-Boujean 3478

Fabrique de Pierres fines p<sup>r</sup> l'Horlogerie

# LUTHY & C<sup>IE</sup> S. A.

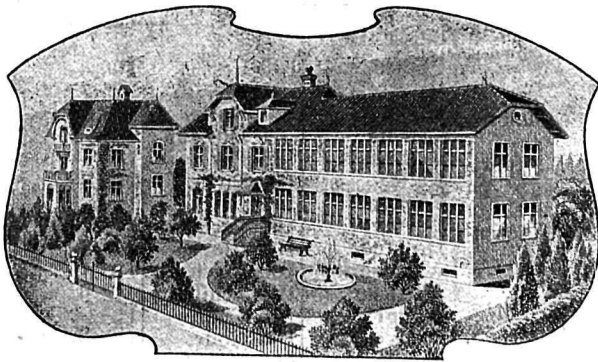
PIETERLEN (SUISSE) 3475

— Maison de confiance, fondée en 1875 —

Téléphone 10

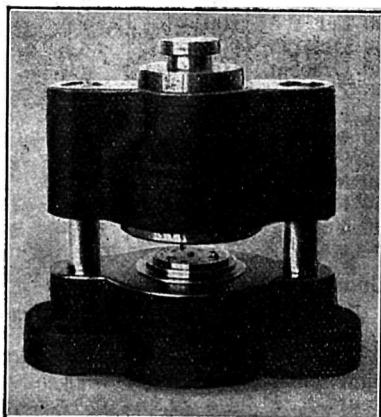
Télégrammes: Luthy, Pieterlen

Maison renommée  
par la bienculture de ses  
produits.



Maison renommée  
par la bienculture de ses  
produits.

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.



Etampes à rectifier les platines

## FABRICANTS!

pour vos commandes de

**BLOCS à COLONNES**

et

**ETAMPES**

adressez-vous à la 4289  
fabrique renommée

Téléph. 34 **ROBERT LANGEL, Courtelary**

## EBAUCHES ET FINISSAGES

Fabrique d'Horlogerie de Sonceboz S. A.

Sonceboz (Jura bernois) — Téléphone N° 1

## Dernière création 4<sup>3/4</sup> rectangle

5 1/2 lig., 6 1/2 lig., 6 3/4 lig., 8 3/4 lig.,

9 3/4 lig., 10 1/2 lig. ancre. 3043

Interchangeabilité parfaite garantie.



## MIKRON S. A.

Fabrique de Machines

**BIENNE**

Téléphone 8.18

**Machines modernes**

pour la fabrication de  
l'ébauche. 4051

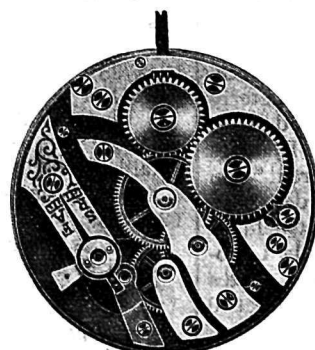
Tours et fraiseuses  
d'outilleurs.

## BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE LA CHAUX-DE-FONDS

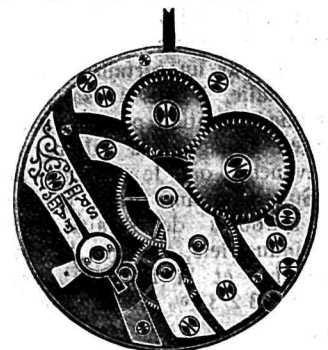
• Siège central à NEUCHÂTEL •  
Succursale au LOCLE

Toutes Opérations de Banque et de Bourse  
Change de Monnaies étrangères. Paiements sur Lettres de Crédit.  
Achat et Vente de métaux précieux. 3473

Fabrique d'ébauches et finissages Berger & Co, Oberdorf  
Nouveaux calibres interchangeables 18 lig. cyl.



Cal. 31



Cal. 32

Nous livrons ces calibres avec tous les avancements.  
Sertissage soigné. Prix le plus avantageux.  
Spécialité: Petites pièces ancre, rond et de forme.

## ACIERS

spéciaux pour l'horlogerie  
Grands stocks en qualités Sandvik. 416

**NOTZ & C<sup>O</sup>, BIENNE**

# OSTARA WATCH, GRENCHEN

Maison fondée en 1905

## W. RIS

Maison fondée en 1905

\* Fabrication de tous genres **Montres Syst. Roskopf** \*

depuis 16 à 20 lignes

**SPÉCIALITÉS :**

4376

**13" Roskopf Bracelets et 13" Roskopf Smoking**

réglées à la minute, seule fabrique pour cet article.

19 lig. Roskopf, façon 8 jours - **Ancre** - 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig. rond. 6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig. oval, 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> - 10 lig. rect.

Grande production.

Livraison rapide et de confiance.

Prix avantageux.

Arbres de Barillets soignés

Tiges garnies

sont livrés rapidement par la

4515

**Fabrique „A Z U R É A“**

**CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER**

Demandez échantillons et prix. — Téléphone 89

**Montres-bracelets tous genres**

en cyl., 9, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 11 et 13 lig.,  
en ancre, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> et 13 lignes,  
6<sup>1</sup>/<sub>2</sub> et 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig. ovales et rect.,

toujours disponibles en mouvements seuls.

Mouvements 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lig., cylindre à 2des, pour le Japon.

Qualité sérieuse.

4673

Prix avantageux.

S'adresser à

**Adolphe Allemann, Fils,**

Rosières Watch, **ROSIÈRES** (Soleure)

**Aiguilles lumineuses incassables!**

„Garnissage Mapo“ marque déposée

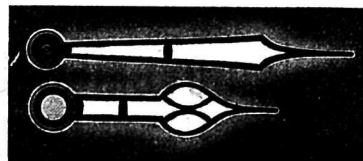
Recommandées particulièrement pour l'ex-  
portation en tous pays et pour marchands  
de fournitures. — Nouveaux prix réduits.

**Max Pohland, Soleure**

seul fabricant.

4347

Posage de radium soigné en tous genres.



**CADRANS**

argent et métal

FABRIQUE

**PROGRESSIA**

**NIDAU-BIENNE**

4734

**Les aiguilles lumineuses flexibles**

ainsi que le garnissage de **cadrons radium** restent toujours des **spécialités**  
de la maison

8, Rue Jacob Brandt **L. MONNIER & Co** La Chaux-de-Fonds

Son expérience, ses résultats, la satisfaction des clients, l'emploi de  
matières rigoureusement éprouvées ont fait sa force et son renom.

Demandez prix. **Etablissement. — Exportation. Faites un essai.**

**// DORAGES //**

Mouvements soignés et courants.

2200

Roues adoucies circulaires et grenées.

Livraisons rapides.

Prix modérés.

**VVE DE LS. ESTOPPEY-ADDOR & FILS**

Maison fondée en 1880

**BIENNE, Wasen 32**

Téléphone 92

Tissu  
métallique

**„SOUPLEX“**

Breveté et déposé

remplace  
la moire

or  platine

argent  plaqué

se livre avec ou sans la boîte

**GAY FRÈRES** à Genève, rue des Glacis de Rive, 12  
à Paris, rue Christine, 2, V<sup>e</sup>

**VIS**

Vis pour l'horlogerie

et les

**industries annexes**

(Pendulerie, optique, comp-  
teurs, téléphones, télégraphes,  
phonographes, instruments  
scientifiques, etc., etc.)



**Décolletages!**

Axes de balanciers et de tiges d'an-  
cre à pivots levés, demi-finis, tous  
genres de pignons à tiges et percés,  
chaussées lanternées, arbres de baril-  
lets, noyaux, tiges de remontoirs,  
toutes sortes de goupilles et de pieds  
en acier, nickel et laiton, chevillots,  
tenons, tampons, canons, rivets,  
gouttes, etc., etc.

Travail prompt et des plus soigné

**Jäggi & Cie, Gelterkinden**

Procédés mécaniques par des machines automatiques perfectionnées.

INSTALLATION MODERNE

488

**TORAN**

**Matière radio-active**

éprouvée depuis 10 ans, d'une luminosité  
extraordinaire et stable. Durabilité mini-  
male 8-10 ans. Article de confiance. 4201

Vente exclusive pour toute la Suisse:

**Max Pohland, Garnissage Mapo, Soleure.** Tél. 1083  
Posage soigné,

## DIVERS

## Contrôle anglais

Retour des envois: 5 à 7 jours

Prix défiant toute concurrence

Poinçon neutre

Geo Bouverat &amp; Co, Birmingham

30, Frederick Street

3591

Cabinets pour pendulettes et autres

## MARBRES &amp; ONYX

- les plus soignés -

MARBRERIE'S RUSCONI  
NEUCHÂTEL

3574

## La Nouvelle s. a.

FABRIQUE DE CARTONNAGES

Téléphone 9.18 Place du Petit St-Jean, 43, FRIBOURG

Spécialité de cartons pour l'horlogerie

Cartons plats — Cartons d'établis 4468

Boîtes rondes

Boîtes fantaisies

## BUCAREST

Grossiste et représentant en horlogerie demande offres en 4 1/4 jusqu'à 9 lig., or, 14 kts. cylindre.

Se charge aussi d'encaissements dubieux en Roumanie.

Offres à adresser sous Casutza Postalà No. 248, Bucarest. 4686

## ADOLPHE ADLER

3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3  
GENÈVE

## Brillants et Roses

ACHATS TAILLERIES VENTES

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 4443

## Aux Grossistes

Fabricant spécialisé dans la fabrication de pièces or tous genres et tous titres, en grandeurs 8 3/4 et 10 1/2 lig., ancre et cylindre, cherche relation avec grossistes pour livraisons régulières.

Bonne qualité garantie - Prix très avantageux.

Ecrire sous chiffre P 20069 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 4455

Etais, Bracelets cuir et ruban,

— Cartonnages — 4664

Ed. Schütz - Mathey

Rue du Stand 56, GENÈVE Tél. 52.18 St.

— Même maison à Chaux-de-Fonds et Bienne —

## CHINE

Commerçant très bien au courant des affaires d'horlogerie, retournant bientôt à Shanghai, cherche représentation à base de consignation de maisons d'horlogerie, fabriquant les articles courants et de grandes séries.

S'adresser à chiffre Jc 5142 Q à Publicitas Bâle. 4699



6 lig., c. 345 ancre assorti. 8 3/4 lig. Larg. 1400 - Long. 2270

ETA

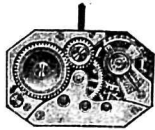


6 1/2 lig., c. 415 cyl. Larg. 1480 - Long. 2495

FABRIQUE D'ÉBAUCHES

SCHILD FRÈRES &amp; Co

GRENCHEN (Suisse)



5 1/4 lig., c. 370 assorti. 8 3/4 lig. Larg. 1280 - Long. 1920



5 1/4 lig., c. 420 cyl. Larg. 1280 - Long. 1920



10 1/2 lig., c. 390 ancre à vue



8 3/4 - 9 lig., c. 406 cyl. à vue



9 3/4 lig., c. 385 ancre à vue



8 3/4 lig., c. 361 ancre à vue



10 1/2 lig., c. 128 ancre à vue

## A VENDRE

calottes 5 1/4 lig., ancre, 18 k., ainsi que secondes au centre, 10 1/2 lig., calottes argent, ancre, cadran radium.

Adresser offres sous chiffre P 22625 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 4696

J'achète

MOUVEMENTS  
13" ancre

bascule, 10 rubis, cal. 106, Eterna.

S'adresser S. Aronowitz, Collège 4, Chaux-de-Fonds. 4701

Paiement comptant.

Si vous désirez des

## mouvements cyl.

bien terminés et avantageux, en grandeur 5 1/4, 5 1/2, 6 1/2 et 6 3/4 lig., ovales et rectangles, 7 1/2, 8 1/4, 8 3/4 et 9 lig. ronds 4680

adressez-vous à

A. Gyger-Grosjean, Titéea Watch, Bienne.

Sav. plaqué or  
5 ans

à vendre très avantageusement, 15 et 16 rubis, polles et guill. 4709

Adr. off. s. chiff. P 22629 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Qui pourrait fournir  
et à quel prix  
MOUVEMENTS

8 3/4 et 9 lig., cylindre, à vue, 8 trous, avec cadrans et aiguilles.

Offres avec échantillons s. chiff. P 5415 P à Publicitas Porrentruy. 4712

## Achat et Vente

On demande offres pour

cabinets pendulettes  
émaillés

argent et métal, séries suivies, paiement comptant.

MAXIMA, Genève.

A vendre pour cause de décès:

1 machine à graver automatique Lienhard, avec plateau, 1 balance pour l'or, Grabhorn, 1 établi de graveur, 4 places, 1 lapidaire, double meubles, 1 tour à polir, 1 pupitre avec caisiers, 1 établi avec presse et étaux, chaises, boulets, globes, bague, meule, banque, chaises à vis. Matériel en parfait état d'entretien. Prix avantageux. S'adresser à Mme B. Boiteux, rue du Crêt 16, Chaux-de-Fonds. 4722

## Disponible

une certaine quantité: mouvements 6 1/2" cyl., 10 rubis, ovales. mouvements 6 3/4" cyl., 10 rubis, rectangulaires. mouvements 9" cylindre, 10 rubis, mouvements dorés, cadran métal. 4736

Ad. off. s. chiff. P 22645 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

## Nickelage-Argentage de Mouvements

tous les genres, toutes les qualités

Prix modérés — Procédés modernes — Prompte exécution.

Bain spécial brillant extra blanc 4726

MEYLAN & C<sup>ie</sup>, La Chaux-de-Fonds

Téléphone 24.60

Rue du Parc 152

Chèques postaux IV B 993

## Fabrique de Ressorts de montres „LE ROSEAU“

Rocher 11

## PERRIN &amp; Cie

Tél. 16.28

LA CHAUX-DE-FONDS

## Spécialité de ressorts demi renversés et renversés

Commission

depuis 4 lignes.

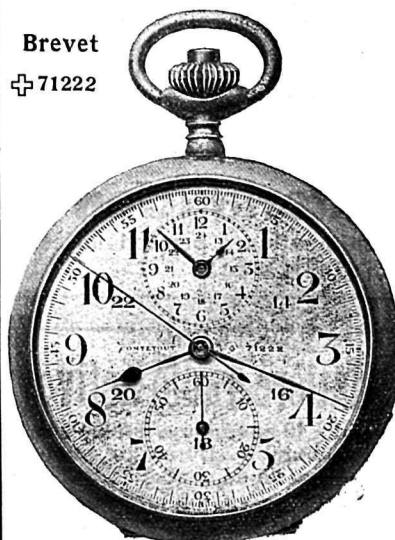
Exportation

Ressorts donnant toute garantie, stabilité dans le nerf.

Ressorts avec brides et genres américains. 4427

Brevet

71222



Contetout rattrapante

Contetout Watch C<sup>ie</sup>

Vers-chez-Grosjean (Vallée de Joux)

Télégr.: Contetout Sentier.

Téléph. N° 92

Chèques postaux II. 2940

## Fabrique de Chronographes

en tous genres et grandeurs

COMPTEURS DE SPORT. RATTRAPANTES

Seul fabricant du chronographe **CONTETOUT**, brevet 71222, dont le compteur enregistre les heures et les minutes, indispensable pour les observations de longue durée. 4242

Fabrication soignée interchangeable.

Prix avantageux.

**DIVERS**

**CARTONNAGES**  
en tous genres 2847  
**GEORGES STÉLÉ**  
Numa Droz 75. Téléphone 13.66  
La Chaux-de-Fonds

**Vérifiages de pierres fines**

Ne vous tourmentez pas pour ce travail, adressez-vous au spécialiste  
**A. Girard à Erlach**, qui fait vérifiages très soignés et vérif. 2 côtés. 2679

Pour vos mouvements ancre, 8 3/4, 6 1/2, 6 3/4, 9 3/4, lig., adressez-vous à 2791

**John Simon**  
Doubs 13,  
La Chaux-de-Fonds,  
qui livre bien et avantageusement.

**Bracelets**

extensibles, métal doré, toutes largeurs, en 9, 11, 13 et 17 maillons 4466

à vendre  
livraison immédiate, grandes quantités.

**ERNEST MEYER**,  
Rue Neuve 26, Bienne.  
Tél. 19.17



**DÉBOUCHÉS!**

Adresses actuelles des grossistes d'horlogerie en Allemagne, Angleterre, Pays Scandinaves, Hollande, Espagne, France, Italie, Etats-Unis, Canada, Japon, Chine, etc. 4715  
**Henri Rychner, Zurich 4.**

Je cherche à reprendre ou à m'intéresser à atelier faisant partie annexes de l'horlogerie :

**Décolletage, Taillage, Pivotages, Etampes,**  
ou autres branches similaires. 4700

Faire offres sous chif. J 1691 J aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

**Représentation**

Commerçant bien introduit dans la région horlogère, ayant bureau à la Chaux-de-Fonds, demande représentations, se chargerait aussi d'achats et d'expéditions.

Adressez offres sous chiffre P 22613 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4691

**Offres d'emplois**

**Chef de fabrication**

connaissant à fond le tournage et le dégrossissage de la boîte argent est demandé par importante fabrique.

S'adresser sous chiffre Y 7811 X à Publicitas Genève. 4697

**Employée de fabrication**

active et expérimentée, connaissant la sténo-dactylographie, est demandée.

Faire off. sous chiffre P 6538 J à Publicitas St-Imier. 4702

**Demandes d'emplois**

**ASSORTIMENTS**

Ouvrier capable, connaissant le taillage d'ancres à fond, sachant faire les étampes et origines, ainsi que terminages des plateaux **cherche place** de suite ou époque à convenir. Préentions modestes.

Adressez offres s. chiffre F 3365 U à Publicitas Le Locle. 4689

**Bon horloger**

habile et consciencieux, connaissant à fond les engrenages et ayant occupé la place de **chef-visiteur** de finissages et mécanismes, cherche place analogue pour époque à convenir.

Offres sous chiffre C 3414 U à Publicitas Bienne. 4732

**DIRECTEUR**

chef de fabrication, horloger complet, occupant ces fonctions depuis 10 ans à la même place, cherche place analogue dans grande maison ou s'occuperait au terminage en pièces de forme ou petites pièces. — Pour toute corresp. faire off. s. chif. P 16208 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4721

**DIVERS**

**Sertissages**

Petites et grandes pièces sont entrepris par atelier possédant outillage perfectionné et personnel consciencieux.

Grande facilité de remontage et prix modérés.

Offres sous chiffres P 6472 J à Publicitas St-Imier. 4575

**Terminages**

Atelier pouvant livrer consciencieusement mouvements de 6 3/4 à 18 lig. ancre

**cherche relation**

avec grossiste ou fabricant pour la terminaison de ces genres.

Adressez offres sous chiffre P 6550 I à Publicitas St-Imier. 4719

**DIVERS**

**BUREAUX A BIENNE**

DISPONIBLES PRINTEMPS. — BIEN SITUÉS

Offres sous chiffres U 3397 U à Publicitas Bienne

**MONTRES DE POCHE**

Quelle fabrique remettrait sa représentation à grossiste renommé très bien introduit, domicile Berlin, en vue de lancer ses produits sur cette place ?  
Ecrire à **Rudolf Mosse**, Ta. O. 7013, Berlin Tauntzienstr. 2. 4717

**Quelle fabrique**

serait intéressée à l'établissement d'un bureau de vente directe aux magasins en Angleterre.

Article soigné, très bonne clientèle assurée.

Adressez offres sous chiffre P 16213 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4735

**MISE EN GARDE**

La Maison **OPTIMA WATCH Co**, à Granges, rappelle qu'elle a obtenu en date du 1<sup>er</sup> juin 1925, sous n° 110320 le brevet pour mouvement de forme à seconde entre l'axe.

Des contrefaçons et imitations ayant été constatées, la **Maison OPTIMA** informe qu'elle poursuivra pénalement et civilement tous les contrefacteurs de ce brevet. 4731

Granges (Soleure), 16 octobre 1925.

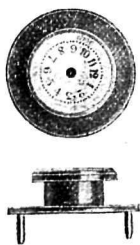
Pour **OPTIMA WATCH Co**,  
Leur mandataire, Dr. W. Fürst.

**Terminages**

en tous genres, depuis 5 lig., seraient entrepris. Travail soigné, livraison rapide. Eventuellement contrat pour séries avec **maison d'exportation**.

Ecrire sous chiffre P 10439 Le à Publicitas Le Locle. 4730

**Supports p<sup>r</sup> cadrans montres-boules et pendentifs**



Modèle déposé le plus pratique  
**Fabrique de Cercles d'agrandissements**  
**Lamarche Frères**  
4725 rue du Parc 29  
La Chaux-de-Fonds

**Dorage de boîtes or et bijouterie**

Or de couleurs — Travaux épargnés — Platine garanti  
**Dorage anglais — Argentage**  
**M. B. LEUBA**  
Bel-Air 20 La Chaux-de-Fonds Téléphone 24.21  
— Travail soigné, prix modérés. — 4622

**OFFRES D'EMPLOIS**

Importante fabrique de Bienne, spécialisée dans la petite montre or et platine joaillerie avec mouvement rond et de forme,

**cherche un bon voyageur**

pour l'Espagne et l'Italie, connaissant les langues italienne et espagnole à fond, de même que la clientèle de détail; ainsi qu'un **voyageur** pour l'Allemagne, la Hollande, la Suède, la Norvège, la Scandinavie, avec connaissance des langues. Fort salaire.

Adressez offres sous chiffres A 3407 U à Publicitas Bienne. 4720

**Technicien-calibriste**

longue expérience, connaissant la fabrication des calibres soignés, ainsi que tout l'outillage par procédés modernes, apte à diriger nombreux personnel

**cherche changement**

pour date à convenir, Références 1<sup>er</sup> ordre. Etranger pas exclu. 4588

Ecrire s. chif. C 3229 U à Publicitas Bienne.

**ACHAT ET VENTE**

Etude de Me Henri GENEUX, notaire à St-Imier

**Vente publique d'une usine**

**Samedi, 14 novembre 1925**, dès 15 heures, à l'Hôtel des XIII Cantons à St-Imier, la commission de liquidation des **Usines Sonia S. A.** au dit lieu, exposera en vente publique pour cause de dissolution de la société, les immeubles suivants, situés sur le territoire de St-Imier (Suisse) au lieu dit «Sur le Pont».

**I<sup>er</sup> LOT.**

Une usine servant de tréfilerie et laminage, assurée contre l'incendie pour Frs. 308.300.— avec force hydraulique, assise, aisance et autres dépendances, d'une estimation cadastrale totale de Frs. 330.740.—.

**II<sup>me</sup> LOT.**

Une maison à destination d'habitation et bureau assurée contre l'incendie pour Frs. 64.400.— avec assise, jardin et aisance, d'une estimation cadastrale de Frs. 69.860.—.

Ces deux lots seront adjugés ensemble ou séparément.

**MACHINES.**

Toutes les machines servant à l'exploitation de la dite usine, entièrement à l'état de neuf et dont l'inventaire sera remis sur demande aux intéressés.

Pour tous renseignements s'adresser au notaire soussigné, en l'Etude duquel seront déposés le cahier des charges et le plan de situation.

Pour visiter les locaux, s'adresser à M. Faibli, tréfileur, «Sur le Pont» à St-Imier.

Par commission,  
**H. GENEUX, not.**

4724

**JAPON**

On demande offres pour mouvements

8 3/4 lig. ancre, 15 pierres grenats,  
9 3/4 » » 15 » »  
10 1/2 » » 10 » »  
avec seconde, cadran émail, centre creusé, qualité courante.

Faire offres avec tout dernier prix pour très grandes séries et pour paiement comptant sous chiffre W 3046 Sn à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4729

**A vendre**

un lot de montres égrenées en 6 1/2, 6 3/4 et 10 1/2 lig. en or, plaqué or et argent. 4728  
S'adresser à case postale 5888 Granges.

**La Fabrique d'Horlogerie „ELECTA” à la Chaux-de-Fonds**

offre à vendre, à des prix très avantageux, une série de Mouvements Chronomètres en grands 20 et 22 lignes. Tous ces mouvements avec bulletins de l'Observatoire de Neuchâtel. 4646

S'adresser à la Direction de la dite fabrique.

**On offre**

100.000 gouttes grenats N° 17, diam. 13/16, 1<sup>ère</sup> qualité. 4708

Faire offres et référante s. chif. P 22633 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**Allemagne**

**A vendre un lot important de montres**, dédouané le 30 sept. Ancre gal. nikel, nickel, lépine, qual. soignée. Forte remise.

Ecrire sous chiffre P 5404 P Publicitas La Chaux-de-Fonds. 4715

**OCCASION**

A vendre une grosse balanciers, 1<sup>ère</sup> qualité, creusés 1 côté, diam. 620/100, épaisseur 52/100.

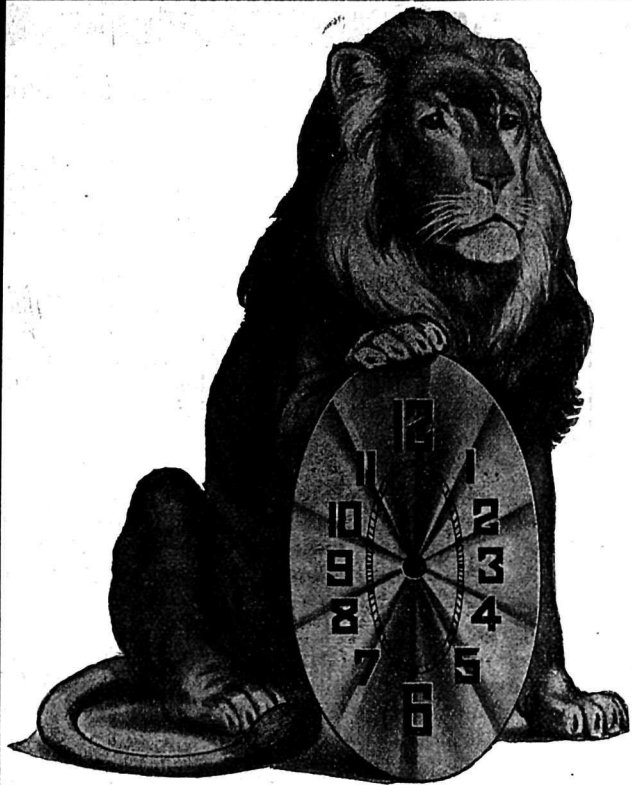
Prix avantageux. 4737

Adressez off. s. chiffres P 22644 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

**Achetons par grandes séries mouvements**

5, 5 1/4, 5 1/2, 6, 6 3/4, 8 3/4, 10 1/2 lig., ovales, rectangulaires, tonneau et ronds.

Faire offres sous chiffre avec prix et délai P 22646 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.



# CADRANS MÉTALLIQUES

*A qualité égale, qui livre le plus avantageusement?  
Qui a toujours le plus grand choix dans toutes  
les nouveautés du jour?*

## C'est...

**La Fabrique de Cadrans métalliques S.A.**  
**BIENNE, Rue de l'Hôpital 20**

3020

J'entreprends tous genres de terminages soignés  
et bon courant, depuis 4 à 20 lig. 4102

Spécialités de pièces plates et ultra-plates,  
ancré et cylindre. Travail sérieux et rapide.

### PAUL DIACON

Rue Numa Droz 1

La Chaux-de-Fonds

### Fabrique d'Ebauches „EXIT“ S.A.

LONGEAU s/Bienne

#### Une merveille 12 lig. 21'12



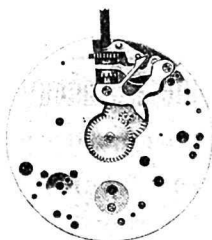
Cal. 12-10

Demandez les prix!

Prix avantageux

Remontage facile

Interchangeabilité absolue

La fabrique ne termine  
pas la montre.

Cal. 12-10

Notre spécialité: **Montre 8 jours pour automobiles,**  
4640 portefeuilles, chevalets, etc.

## Grande maison d'exportation

### Livraisons mensuelles pour 1926

8 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> lignes, ancre et cylindre,  
9 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> » » »  
10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> » » »  
12 » » »  
13 » » »  
16, 17 » » »  
4 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> à 6 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> lig., ancre et cyl., de chaque forme.

Veillez faire offres avec meilleurs prix  
et échantillons sous chiffre P 22647 C à Pu-  
blicitas Chaux-de-Fonds.

4738

## Tous les genres ROSKOPF

### SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A. 2902



#### Montres pr dames aveugles

15 lignes 2902

Grandeur naturelle

## Tous les genres ROSKOPF



## DURA le bain chimique de trempe pour les aciers

a trouvé l'approbation absolue de l'industrie métal-  
lurgique qui s'en sert depuis longtemps. Les résultats  
obtenus sont beaucoup supérieurs à ceux atteints par  
toute autre matière connue jusqu'à présent.

Demandez prospectus, premières références  
suisses et étrangères, ainsi que d'expériences sans  
obligation de votre part à 4692

### R. Reinhard, fabricant à Berne

Téléph. Christ. 11.86

Wytttenbachstr. 14

Marque déposée



### Fabrique de Ressorts de Montres

en tous genres et pour tous pays 4727

### CHARLES RYSER & CIE

Rue Numa Droz 158

LA CHAUX-DE-FONDS

Ressorts avec brides, genres anglais et américains

SPÉCIALITÉ DE RESSORTS RENVERSÉS. EXPORTATION